

**APPEL DE CANDIDATURE**

(Articles L 143-3, L 331-2 et R 142-3 du Code Rural et de la Pêche Maritime)

La Safer de Normandie informe qu'elle se propose d'attribuer, par rétrocession, échange, substitution, et si cela est précisé par bail rural ou occupation précaire, les biens fonciers bâtis ou non bâtis désignés dans les appels de candidatures ci-dessous que la Safer possède ou envisage d'acquérir ou que la Safer gère ou envisage de gérer.

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature, impérativement au plus tard à la date limite de dépôt de candidature indiquée ci-dessous et en utilisant l'une des trois et seules possibilités de dépôt offertes :

- Soit par courrier postal (le cachet de la poste faisant foi) :
  - A la Safer de Normandie **au site de CAEN** pour les biens situés dans les départements de la Manche, de l'Orne ou du Calvados
  - A la Safer de Normandie **au site de BOIS-GUILLAUME** pour les biens situés dans les départements de l'Eure ou de la Seine-Maritime,
- Soit par mail aux adresses indiquées ci-dessus, en fonction du département du bien,
- Soit de manière dématérialisée, via l'outil Saisie des Candidatures en ligne en utilisant le lien suivant : <https://www.saferdenormandie.fr/fr/biens-acheter-louer/biens-acheter-louer.html> ou au moyen du QR Code suivant :



Passée cette date, les demandes ne seront plus prises en considération, tout comme le fait de présenter une candidature sous d'autres formes.

Tout candidat a la possibilité de présenter son projet sur tout ou partie des biens à condition que la Safer de Normandie ait une solution globale sur le dossier et quand bien même elle poursuivrait un objectif de transmission d'une unité. Sauf mention, les biens présentés ici sont considérés comme étant classés soit en zone agricole ou naturelle, soit en zone non constructible, soit en secteur non encore urbanisé du document d'urbanisme.

Des compléments d'information pourront être obtenus, notamment la désignation cadastrale et la classification de ces biens dans un document d'urbanisme s'il existe, soit au siège de la Safer, soit dans les différentes permanences.

Cet avis ne saurait en aucun cas être considéré comme un engagement de la Safer à l'égard des candidats.

Il est précisé que pour être candidat présenté aux instances, le dépôt de candidature en tant que tel ne suffit pas, ce qui signifie que tout candidat :

- doit accepter de remplir, signer et nous remettre une fiche de candidature Safer répondant à toutes les conditions du dossier dans les délais indiqués,
- doit présenter un projet. Ce projet doit être **synthétique** (si le projet dépasse 1 000 caractères, la Safer s'autorise à reformuler pour une présentation en instances) et **clair** (notamment sur les volets économique et environnemental),
- doit tout mettre en oeuvre pour permettre l'établissement d'un contact (a minima téléphonique) avec le conseiller foncier Safer en charge du dossier dans l'hypothèse d'une candidature dématérialisée via l'outil SCL.

● Bâti ○ Non bâti ◐ Foncier avec bâti ■ Location □ Vente ▣ Location et vente ▲ Occupé ▲ Libre **Date limite de dépôt : 01/06/2026**

Commune	Lieux-dits	Ha a ca			
<b>14 CALVADOS - 02 31 47 23 60</b>					
LA FOLLETIERE ABENON	la Vallée	03 49 71	◐	□	▲
SAINT VAAST SUR SEULLES	LE CHAMPS MANOIR, LES TROIS CORNIERES, LE PRE GOUTRET	11 19 49	○	□	▲
Des parcelles en prairies temporaires (moins de 5 ans)					
SAINT DENIS DE MERE	LES CORVEES	6 55 40	○	□	▲
Une parcelle en nature de labour libre dès le 30/09/2026					
MEZIDON VALLEE D'AUGE (PRÉFIXE 493)	« le Clos de Percy »	12 48 30	○	□	▲
Labour.					
HOTOT EN AUGE	le Pt Marais	03 84 70	◐	□	▲
Parcelles d'herbage, gabion immatriculé et plan d'eau.					
<b>EXPLOITATION AGRICOLE</b>					
CORDEY EXTENSIONS SAINT PIERRE DU BU, PONT D'OUILLY, LA HOGUETTE, SAINT MARTIN DE MIEUX (14) ET NEUVY AU HOULME (61)	"Pavement"	143 19 29en	◐	■	▲
Une exploitation laitière (840 379L) à reprendre avec un siège d'exploitation : Habitation et bâtiments d'exploitation (stabulation pour vaches laitières et autres bâtiments). Reprise du cheptel vif et mort et droits à produire. Foncier à la vente (15ha 63a 83ca environ dont bâti) et à la location (127ha 55a 46ca environ). Reprise programmée pour le 1er semestre 2027. (Dossiers liés : AS 14 26 0041 01 / AS 14 25 0344 01 / IL 61 26 0010 01 / IL 14 26 0010 01 / IL 14 26 0011 01 / IL 14 26 0003 01 / IL 14 26 0002 01).					
MANERBE	la Valette, lieu au Lion, 0877 che de la Valette	09 45 92	◐	□	▲
Propriété herbagère avec maison d'habitation, écurie et boxes.					
<b>50 MANCHE - 02 31 47 23 64</b>					
TOURNEVILLE S/ MER	Le Hameau des Champs & Le Bourg d'Annoville	0 84 63	○	□	▲
<b>61 ORNE - 02 31 47 23 67</b>					
GOUFFERN-EN-AUGE	La Grande pièce d'Aubry	1 20 69	○	□	▲
Surface en nature de piste en sable ligne droite.					
PUTANGES-LE-LAC SECTION LA FORET AUVRAY	« Les Loges Bas, la Maugerie »	01 19 75	○	□	▲
Une parcelle en nature d'herbage et une en nature de labours.					
<b>PROPRIÉTÉ ÉQUESTRE</b>					
L'OREE-D'ECOUVES (FONTENAI-LES-LOUVETS).	De la Marinerie ; Ferme du Bourg ;	37 43 15	◐	□	▲
Transmission d'un haras d'élevage de 37ha 43a 15ca qui comprend une maison d'habitation, des dépendances et des bâtiments d'élevage. Surface en nature de prairie.					
<b>EXPLOITATION AGRICOLE</b>					
CORDEY EXTENSIONS SAINT PIERRE DU BU, PONT D'OUILLY, LA HOGUETTE, SAINT MARTIN DE MIEUX (14) ET NEUVY AU HOULME (61)	"Pavement"	143 19 29en	◐	■	▲
Une exploitation laitière (840 379L) à reprendre avec un siège d'exploitation : Habitation et bâtiments d'exploitation (stabulation pour vaches laitières et autres bâtiments). Reprise du cheptel vif et mort et droits à produire. Foncier à la vente (15ha 63a 83ca environ dont bâti) et à la location (127ha 55a 46ca environ). Reprise programmée pour le 1er semestre 2027. (Dossiers liés : AS 14 26 0041 01 / AS 14 25 0344 01 / IL 61 26 0010 01 / IL 14 26 0010 01 / IL 14 26 0011 01 / IL 14 26 0003 01 / IL 14 26 0002 01).					
CIRAL	Les Chaudettes - Les Bruyères - Ameline - 2215 rue de l'Abbé Chatelet - 0030 Imp des Auges	25 18 08	◐	□	▲
Cession d'une exploitation bovine et avicole comprenant maison d'habitation, ferme auberge et bâtiment d'élevage. Surface en vente de 25 ha 18 a 08ca avec reprise du matériel. Les surfaces à la vente peuvent partiellement faire intervenir des bailleurs pour 20ha.					
<b>27 EURE - 02 35 59 66 97</b>					
COURCELLES SUR SEINE - EXTENSION : BOUAFLES - PORT MORT	Le Bois Du Breuil, La Mare Du Breuil, Le Cimetiere, Le Beau Jean, L Abbaye Du Beau Bec,	63 14 81	◐	□	▲